

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Élections municipales 2021 : Un pas de plus vers la parité dans les Laurentides!

Saint-Jérôme, le 19 novembre 2021 – Le Réseau des femmes des Laurentides (RFL) félicite les candidates et les candidats de la région qui se sont lancés dans la course électorale municipale, ainsi que toutes les personnes élues lors du scrutin du 7 novembre 2021. Pendant que les assermentations suivent leur cours, le RFL dresse un bilan des résultats des élections, afin d’observer la progression des femmes candidates et élues dans les 76 municipalités des Laurentides.

Le nombre de candidatures féminines en mouvement

Rappelons d’abord que les femmes ont composé 37,9% de l’ensemble des candidatures dans les Laurentides, soit une augmentation de 4,1 points de pourcentage par rapport aux élections de 2017 (33,8%¹). Plus précisément, tel que démontré dans le tableau qui suit, elles constituaient 22,9% des candidatures au poste de maire/maire (un recul par rapport à 27,4% en 2017²) et 40,5% des candidatures au poste de conseiller/conseillère (une avancée par rapport à 35% en 2017³).

PORTRAIT DES CANDIDATURES – DONNÉES DÉFINITIVES

Tableau 11 Portrait des candidat(e)s par région administrative et pour le Québec - Région administrative des Laurentides - Élections générales municipales du 7 novembre 2021 - Portrait final

Postes de conseiller(-ère)				Postes de maire(-resse)				Total des candidatures	
Femmes	Hommes	Nombre total	Proportion de femmes	Femmes	Hommes	Nombre total	Proportion de femmes	Nombre	Proportion de femmes
337	496	833	40,5%	33	111	144	22,9%	977	37,9%

Source des données : président(e)s d’élection des municipalités.

Tableau compilé par le MAMH à partir des données obtenues en date du 1^{er} octobre 2021.

Note : ces données n’incluent pas les désistements qui pourraient avoir eu lieu entre le 1^{er} octobre et le 7 novembre 2021.

Le nombre de femmes élues : un pas de recul et un pas en avant

Les femmes représentent dorénavant 40% de l’ensemble des personnes élues dans les Laurentides, soit une augmentation de 3,9 points de pourcentage par rapport aux élections de 2017 (36,1%⁴). Toutefois, cette avancée se reflète positivement uniquement dans le cas des élues au poste de conseillère.

Selon les données actuellement disponibles, les femmes occupent :

- 25% des postes de maire/maire (19/76 postes) comparativement à 27,6%⁵ en 2017, soit une diminution de 2,6 points de pourcentage
- 42,4% des postes de conseiller/conseillère (205/484 postes comblés, 2 étant restés vacants) comparativement à 37,4%⁶ en 2017, soit une augmentation de 4,7 points de pourcentage

¹Informations tirées du document [Données relatives à l’élection générale municipale 2017 – Compilation et traitement des statistiques](#), Tableau 7 : Proportion de femmes parmi les candidats, par région, par type de poste et par type de candidat, élection générale 2017 (page 9)

² ibid

³ ibid

⁴Informations tirées du document [Données relatives à l’élection générale municipale 2017 – Compilation et traitement des statistiques](#), Tableau 37 : Proportion de femmes parmi les élus, par région, par type de poste et par type d’ élu, élection générale 2017 (page 30)

⁵ ibid

⁶ ibid



DONNÉES SUR LE SEXE ET L'ÂGE DES PERSONNES ÉLUES

Tableau 7 Répartition des femmes élues par type de poste et relativement à l'expérience de la fonction (personne élue sortante ou nouvelle personne élue) selon la région – Région administrative des Laurentides - Élections générales municipales du 7 novembre 2021 – Portrait partiel et préliminaire

Nombre de femmes élues				Nombre d'élue(s)			
Postes de conseillère	Postes de mairesse	Nouvelles élues	Élues sortantes	Femmes	Hommes	Total	Proportion de femmes parmi les élu(e)s
205	19	121	103	224	336	560	40,0%

Source des données : président(e)s d'élection des municipalités.

Tableau compilé par le MAMH à partir des données obtenues en date du 7 novembre 2021.

Les candidat(e)s qui, au 7 novembre 2021, avaient obtenu une égalité des voix au premier rang, ne sont pas comptabilisé(e)s.

Une personne élue sortante est une personne élue qui occupait un poste au sein du conseil de la même municipalité au moment de sa mise en candidature.

Une nouvelle personne élue désigne une personne qui, au moment de sa mise en candidature, n'occupait aucun poste au sein du conseil de la municipalité locale auquel elle a été élue.

Dernière mise à jour : le 12 novembre 2021, à 16 h 56.

* La saisie des résultats provisoires est complétée pour 1 102 municipalités sur 1 102. Les données comprennent également les élus sans opposition des municipalités qui n'ont pas complété la saisie des résultats

Une lente progression qui nécessite encore des efforts de mobilisation

D'une part, on constate une diminution du nombre de femmes candidates et élues à la mairie par rapport à 2017 et d'autre part, une augmentation du nombre de femmes candidates et élues au poste de conseillère. Ainsi, il reste encore du chemin à parcourir pour atteindre la parité en ce qui a trait au poste de maire/maresse (25% de femmes élues) et pour conserver celle, nouvellement acquise, au poste de conseiller/conseillère (42,4% de femmes élues). On considère que la parité est atteinte lorsqu'il y a une proportion se situant entre 40 et 60% de femmes élues.

« Ces chiffres sont très importants » constate Vicky Langlais, responsable du projet *Élections municipales 2021 : Les Laurentides réunies pour la parité!*. « Bien qu'il y ait moins de femmes élues à la mairie en 2021, on constate que 59,4% de celles qui ont brigué ce poste ont été élues. Quant aux candidates au poste de conseillère, 61,9% d'entre elles ont été élues. Ces données confirment que pour atteindre la parité dans l'ensemble des conseils municipaux des Laurentides, il faut continuer d'encourager et de soutenir les candidatures de femmes à chaque élection, particulièrement au niveau de la mairie ».

C'est ce à quoi s'affaire le Réseau des femmes des Laurentides depuis novembre 2020, via le projet *Élections municipales 2021 : Les Laurentides réunies pour la parité!* L'initiative a permis d'offrir une panoplie de formations, d'activités de réseautage et différents outils aux aspirantes candidates de la région pour leur permettre d'approfondir leurs connaissances, de développer leurs compétences et leur confiance en elles, tout en partageant avec d'autres femmes les défis et questionnements qui ont jalonné leur parcours. Cette initiative a été rendue possible grâce à l'engagement et au soutien des partenaires de l'Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région des Laurentides.

Le [Réseau des femmes des Laurentides](#) (RFL) est un regroupement régional qui rassemble et représente dix-neuf groupes et comités de femmes de la région des Laurentides. L'organisme travaille avec ses membres à améliorer les conditions de vie des femmes dans une perspective féministe d'égalité entre les sexes et de justice sociale.

Informations et demande d'entrevue :

Vicky Langlais, chargée de projet

Élections municipales 2021 : Les Laurentides réunies pour la parité!

electionsmunicipales@femmeslaurentides.org

Ce projet est réalisé dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région des Laurentides qui réunit les partenaires suivants :

